

SOCIÉTÉ COLONIALE D'AUTOMOBILES ET MATÉRIEL AGRICOLE (S.C.A.M.A.)

Société anon., 1928.

Inauguration des magasins de
la S. C. A. M. A
Les nouveaux modèles d'autos « Ford »
(*L'Écho annamite*, 3 mai 1928)

Hier soir, de 5 à 7 heures, les magasins n° 10 à 16 de la rue Catinat ne se désemplissaient pas.

Des invités étaient venus nombreux fêter l'inauguration de la S.C.A.M.A. (Société coloniale d'automobiles et de matériel agricole).

Un buffet copieusement garni était dressé au fond de la vaste salle, auquel chacun faisait honneur.

Les boissons glacées avaient la préférence, car il faisait bien chaud dans la maison, le plafond attendait encore ses ventilateurs.

Une franche gaieté y régnait cependant.

On admirait beaucoup les nouveaux modèles d'automobiles « Ford », dont la nouvelle société s'est assurée la représentation exclusive en Cochinchine.

Autos et moteurs agricoles étaient exposées en quantité.

Quelques voitures même reçurent le baptême au champagne.

De gracieuses dames — leurs marraines — brisèrent une coupe pleine sur leur capot, geste symbolique qui leur portera bonheur, à en croire la tradition.

Le bonheur de ces monstres métalliques se confond avec la quiétude de leurs propriétaires et conducteurs : qu'ils n'écrasent personne, et n'aient point de panne, ennui, nous assure-t-on, réduits au strict minimum avec les nouvelles Ford.

On avait la faculté d'essayer ces torpédos et limousines, aussi tentantes les unes que les autres.

Il suffisait de s'inscrire sur un imprimé, qu'on vous remettait gratuitement à l'entrée, pour avoir droit à une courte ballade gratuite, rue Catinat.

Bien des amateurs usaient de cette faveur et s'en montraient satisfaits.

Nous souhaitons à la S. C. A. M. A. le succès qu'elle mérite.

Elle commence bien, d'ailleurs, sous le signe du milliardaire américain dont la fortune naquit de son travail et qui personnifie si bien la réussite dans les affaires.

Notre carnet financier
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 mai 1928)

Nous apprenons la constitution de la Société coloniale d'automobiles et de matériel agricole (S.C.A.M.A.) au capital de 100.000 piastres divisé en 1.000 actions de 100 piastres.

Il est créé 800 parts de fondateur dont 700 réparties entre les fondateurs et 100 mises à la disposition du conseil.

Intérêt statutaire : 8 %. Les parts reçoivent 30 % du solde. Administrateurs : MM. Lauber¹, ingénieur ; [Alphonse] Bec², planteur ; Aucouturier, [Dr André] Denier, Mercier³, Orsini [Affréteurs indochinois].

Notre carnet financier

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 septembre 1928)

La Société coloniale d'automobiles et de matériel agricole (Scama) a porté son capital de 100.000 à 150.000 piastres par création de 500 actions de 100 piastres.

A toi — A moi

(*Le Merle mandarin*, hebdomadaire satirique, 30 novembre 1928)

Monsieur Bec est malmené. Son intervention au Conseil du Gouvernement concernant les tracteurs américains a été mal jugée par « La Dépêche ».

Monsieur Bec est, paraît-il, actionnaire de S.C.A.M.A. Il est juste, ma foi, qu'il défende les intérêts de sa maison.

Mais ne croyez pas que cela soit pour vos beaux yeux, Messieurs, que « La Dépêche » éreinte Paul D... C'est tout simplement parce qu'elle veut l'affermage des jeux.

Nous parlerons plus tard de la question des jeux.

COCHINCHINE

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 juin 1930)

La pluie a causé l'écroulement d'un hangar de la Scama à Saïgon où étaient entreposées 90 voitures neuves ; 6 furent détruites et 10 endommagées.

Dégâts : 15.000 piastres.

Annuaire général de l'Indochine, 1933, p. 353 :

SOCIÉTÉ COLONIALE D'AUTOMOBILES ET MATÉRIEL AGRICOLE.

41, rue Chaigneau,

Adr. tél. : « S.C.A.M.A. ».

Téléphone n° 800,

Codes : Bentley's — Lugagne — Privé

¹ Frédéric Lauber : né le 22 novembre 1877 à Roanne (Loire). Fils de Caroline Joséphine Lauber, native de Colmar, et de père inconnu. Ingénieur ECP. Capitaine d'artillerie. Chevalier de la Légion d'honneur du 24 août 1921 (min. Guerre) : 23 ans de services militaires, 4 campagnes, 3 citations pendant la guerre. Ingénieur en chef de Rizeries d'Extrême-Orient et président de la Rizerie Tong-Wo à Cholon, président de la Société agricole de Djramour (caféiers)(1928). Membre de la Société des études indochinoises. Il poursuit sa carrière en France au sein du groupe Édouard-Raphaël Worms : administrateur de Félix Potin, de Pathé-Cinéma et de la Grande Maison de blanc. Décédé le 22 novembre 1964 à Paris (16^e).

² Alphonse Bec : www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Alphonse_Bec.pdf

³ Alexandre Mercier (1879-1957) : chef du service de l'Immigration à Saïgon, administrateur des Hévées de Xuan-loç, chevalier de la Légion d'honneur (1933).

Administrateur : Jean Céro⁴ .

⁴ Ancien directeur des Éts Jacque et Cie, puis administrateur des Comptoirs généraux de l'Indochine. Devenu l'associé de Charles Orsini, des Affréteurs indochinois, etc. Conseiller colonial.

Ayez une

Ford

c'est la grâce
que l'on vous souhaite

Adressez-vous

à la

S. C. A. M. A.

Agents :



41, Rue Chaigneau - SAIGON

L'incident Brandela-Céro
(*Chantecler*, 22 février 1934)

Il a été fortement question, les jours précédant les fêtes du Têt, d'un incident, qui se serait produit dans le cabinet du directeur de la Banque de l'Indochine, entre ce dernier et un des plus honorables négociants de la place de Saïgon, M. Céro, directeur de la S.C.A.M.A.

Des coups furent échangés, M. Céro s'étant jugé offensé par certains propos tenus par M. [Ivan] Brandela, directeur de la Banque de l'Indochine.

Les divers journaux de Cochinchine relatèrent l'incident. Et en particulier la *Dépêche*.

Comme suite, notre confrère publie deux lettres, qu'il a reçues à ce sujet, et dont nous avons eu connaissance trop tard pour les reproduire dans notre dernier numéro.

Monsieur le directeur.

Nous vous serions reconnaissants de vouloir bien insérer le communiqué ci-joint, comme rectification à l'article que vous avez publié dans votre numéro du 3 février, relativement à l'incident survenu entre MM. Brandela et Céro.

Veillez agréer, etc.

*
* *

Après avoir pris connaissance d'informations erronées publiées dans la presse du samedi 3 février 1934, à propos de l'incident qui s'est déroulé à la Banque de l'Indochine et qui a mis en cause deux personnalités saïgonnaises, MM. Brandela et Céro, les soussignés, témoins constitués par les deux parties, sans vouloir revenir sur une affaire qu'ils considèrent comme terminée, ainsi qu'en fait foi le procès-verbal qu'ils ont signé en plein accord le 2 février, tiennent cependant à préciser, les points suivants ;

1- La discussion intervenue a été d'ordre personnel,] l'opération qui venait d'être réalisée étant alors complètement réglée.

2- Il y a eu attaque et réplique et le personnel de la banque, attiré uniquement par le bruit, n'a eu qu'à constater la fin de la scène qui venait d'avoir lieu.

Saïgon, le 3 février 1934.

Suivant, les signatures de :

MM. [Ivan] Brandela, Blanchard, H[enri] Brandela, J. Duclos.

Dont acte !

La fin tragique d'un raid
(*Chantecler*, 31 mai 1934)

Toujours en compétition pour battre le record de la moindre durée, sur le parcours Hanoï-Saïgon, les représentants des voitures Ford tentèrent d'enlever la palme à la firme française Renault, qui la détient, en faisant partir une voiture marque Ford de 8 C. V. sur Saïgon ces jours-ci. Le raid, qui s'annonçait comme un succès, fut interrompu vers Phanrang, par un accident : la route était barrée par un tronc d'arbre.

La tentative ayant échoué, la maison Ford voulut la reprendre en sens inverse : de Saïgon sur Hanoï, et elle lit prendre le départ, vendredi soir, à sa voiture, que devait piloter l'agent de Saïgon jusqu'à Song Cau.

A cette étape, c'était M. Bergheer, le propre inspecteur de la grande firme Ford, de passage en Indochine, qui devait prendre le volant ; c'est ce qui se passa. Mais à quelques kilomètres de Phanhiêt, un accident, dont on ne connaît pas encore les causes, se produisit et de façon, si malheureuse que M. Bergheer, très sérieusement blessé, dut être ramené d'urgence à Bergheer, où il expira en arrivant.

Ce stupide accident a désolé tout le monde dans les milieux sportifs. M. Bergheer, à peine âgé de 30 ans, était profondément sympathique. De plus, marié et père de deux enfants, il ne vivait que pour sa famille.

C'est une fin douloureusement attristante.

Le raid tragique (*Chantecler*, 3 juin 1934)

Nous avons relaté, dans notre dernier numéro, la mort de M. Bergheer, Américain et inspecteur de la puissante société Ford en Indochine et Extrême-Orient.

Nous trouvons ce détail typique, dans le compte-rendu de l'accident, fait pour notre confrère la *Dépêche*.

M. Fagueret, chef d'atelier de la Scama, accompagnait l'infortuné Bergheer au départ de Saïgon. L'accident s'est produit par suite de dérapage, à 5 km de Phanhiêt, alors que la voiture faisait du 120 à l'heure. La voiture a fait panache dans la rizière. M. Fagueret, projeté à plusieurs mètres, s'est relevé sans beaucoup de mal ; mais son compagnon de route gisait, la tête en sang.

Tandis que M. Fagueret se hâte vers Phanhiêt, avec l'espoir de rencontrer une auto de secours, laissant la victime à l'abri, des Annamites, qui passaient sur les lieux de l'accident, en profilèrent pour dévaliser le malheureux Bergheer, à qui ils déroberent sa montre-bracelet en or, son stylo en or et l'argent qu'il avait sur lui.

Gageons que si ces ignobles individus, détrousseurs de cadavres, venaient à être découverts et durement condamnés, comme ils le méritent, ils trouveraient quelques membres du Secours Rouge où une Andrée Viollis quelconque pour les défendre âprement contre leurs juges, les bourreaux blancs, assoiffés de sang.

.....

A propos de cet accident, notre confrère fait les très judicieuses réflexions suivantes :

— « Puisse la mort de ce malheureux Bergheer être un exemple salutaire. Un record ne vaut pas la vie d'un homme.

Un record ne prouve pas la qualité d'une voiture ; il prouve tout au plus l'endurance et l'adresse d'un ou de plusieurs hommes. Un record à une signification tout autre, s'il est réalisé par un homme, par deux hommes ou par plusieurs hommes, se relayant ».

Qu'on craigne la mort, vers laquelle nous filons tous sans relai ».

C'est ce que nous avons écrit à propos du premier record, battu par notre jeune ami Charles Orsini, en 25 h. 20, alors que, parti en simple voyage d'affaires, il a tenu, seul, le volant pendant tout ce temps : faisant de la vitesse certes, mais sans exagération et non pas sans prudence.

Non, un record ne vaut pas la vie d'un homme ; surtout quand celui-ci à charge d'âmes : une femme et deux enfants.

L'amour-propre est un bien mauvais animateur parfois : en la circonstance, sa suggestion a été meurtrière. Et s'il faut plaindre la victime, fauchée par la mort à la fleur de l'âge — trente ans — il faut plaindre surtout cette malheureuse femme et ses enfants, soudainement privés de leur soutien naturel.

Il ne faut pas n'accuser que l'amour propre : l'intérêt est aussi coupable, si ce n'est plus ; car c'est un sentiment qui manque de noblesse.

.....

(*Chantecler*, 14 juin 1934)

Nous apprenons que M. Tisserand, de Saïgon, viendrait d'effectuer le parcours de Saïgon-Hanoï, en 23 h. 15, ce qui lui aurait permis de battre le précédent record sur ce parcours. M. Tisserand pilotait une voilure Ford de 8 C. V.

Parti de Saïgon mercredi à 5 h., il serait arrivé à Hanoï jeudi à 4 h. 15. M. Tisserand aurait fait le parcours seul au volant.

Et puisque ces tours de force paraissent aujourd'hui appartenir au domaine de la publicité commerciale, nous disons : dont acte !

AVIS

SOCIÉTÉ COLONIALE D'AUTOMOBILES ET DE MATÉRIEL AGRICOLE
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 1^{er} juin 1935)

Messieurs les actionnaires de la Société coloniale d'automobiles et de matériel agricole (S.C.A.M.A.) sont informés que l'assemblée générale annuelle se tiendra le 27 juin 1935 à 10 heures 30 au siège social de la société 41, rue Chaigneau à Saïgon.

Ordre du jour

- 1) Rapport du commissaire aux comptes ;
 - 2) Rapport du conseil d'administration ;
 - 3) Approbation des comptes ;
 - 4) *Quitus* à donner à des administrateurs [etc.]
- (*L'Information d'Indochine* du 1^{er} juin 1935)
-

COUP D'ACCORDÉON, TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Société coloniale d'automobiles et de matériel agricole (S.C.A.M.A.)
Société anonyme au capital de 15.000 p. en cours d'augmentation
Siège social à Saïgon, 25 à 39, bd Bonard
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 21 mars 1936)

Messieurs les propriétaires d'actions anciennes et les souscripteurs d'actions nouvelles de la Société Coloniale d'Automobiles et de Matériel Agricole (S.C.A.M.A.) sont convoqués par le conseil d'administration en une assemblée générale extraordinaire qui se tiendra à Saïgon, boulevard Bonard, n° 23, le vendredi 27 mars 1936 à dix heures trente du matin.

Ordre du jour

Vérification et reconnaissance de la sincérité de la déclaration notariée de souscription et de versement relative à l'augmentation de capital de 25.000 p. à laquelle a été limitée celle décidée par l'assemblée générale extraordinaire du 6 avril 1935.

Reconnaissance du fait que la **réduction du capital de 150.000 p. à 15.000 p.** décidée par l'assemblée générale extraordinaire du 6 avril 1935 a eu lieu par diminution du taux des actions de 100 p. à 10 p.

Décision de **limiter définitivement l'augmentation de capital** décidée par l'assemblée générale extraordinaire du 6 avril 1935 à **25.000 p.**

Modifications à apporter à l'article 7 des statuts, en conséquence de la réduction et de l'augmentation du capital susdites.

Questions accessoires.

Pour avoir le droit d'assister à l'assemblée, les propriétaires des actions anciennes au porteur doivent déposer leurs titres au siège social à Saïgon, bd Bonard, n° 23, cinq jours au moins avant la réunion.

Le conseil d'administration
L'Impartial du 16 mars 1936.

Publicité

(Bureau officiel du tourisme indochinois, *Les Grandes Chasses en Indochine*,
Saïgon, Imprimerie Portail, 1937)

POUR LA **CHASSE**

POUR LA **PISTE**

POUR LA **BROUSSE**



EST LA VOITURE LA PLUS

ROBUSTE

ET LA PLUS

SURE

AGENTS EXCLUSIFS:

S. C. A. M. A.

23-39, Boulevard Bonard — SAIGON

INDOCHINE AUTOMOBILES

5, Boulevard Bobillot — HANOI

Dons à la Croix-Rouge
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 17 septembre 1939)

Les dons ci-dessous sont parvenus à la Croix-Rouge pour le vestaire du soldat et des réfugiés.

Espèces

Mme Duzan, rue Testard 500 p. ; MM. Pommez, Vinhlong, 200 p. ; Jean Comte 200 p. ; Société coloniale d'automobiles et de matériel agricole 100 p.

.....

SOCIÉTÉ COLONIALE D'AUTOMOBILES ET DE MATÉRIEL AGRICOLE
S.A. au capital de 40.000 piastres
Siège social : 23-39, boulevard Bonard, Saïgon.
(*L'Information d'Indochine*, 9 novembre 1940)

Messieurs les actionnaires de la SOCIÉTÉ COLONIALE D'AUTOMOBILES ET DE MATÉRIEL AGRICOLE, société anonyme au capital de 40.000 piastres, dont le siège social est à Saïgon, boulevard Bonard, n° 23 à 39, sont convoqués par le conseil d'administration à une assemblée générale extraordinaire qui se réunira à Saïgon, au siège social, le mardi 19 novembre 1940 à 10 heures du matin.

Ordre du jour :

1. — Augmentation du capital social au moyen de l'incorporation à ce capital d'une partie des réserves disponibles déterminées par la dernière assemblée générale ordinaire et délivrance aux actionnaires des titres d'actions entièrement libérés ;
2. — Modifications à apporter aux statuts en conséquence de cette augmentation de capital notamment à l'article 7 ;
3. — Augmentation du capital social par l'émission d'actions de numéraire ;
4. — Modifications à apporter aux statuts en conséquence de cette augmentation de capital, notamment de l'article 7, sous la condition suspensive de la réalisation définitive de cette augmentation de capital.

Pour avoir le droit d'assister à l'assemblée, les propriétaires d'action au porteur doivent déposer, au siège social, cinq jours au moins avant la réunion, soit leurs titres, soit les récépissés en constatant le dépôt dans dans une banque ou un établissement de crédit.

Le conseil d'administration.
(*L'Impartial* du 8 novembre 1940).

Naissances
(*L'Écho annamite*, 23 février 1942)

Georges, fils de Mme et M. Matyus, directeur de la Société coloniale d'automobiles et de matériel agricole.

Bulletin de l'Association mutuelle
des employés de commerce et d'industrie de la Cochinchine (au 31 mai 1942)

M. Fernand de Boyer d'Eguilles, S.C.A.M.A.,
Mme de Boyer d'Eguilles, et 5 enfants.

SOCIÉTÉ COLONIALE D'AUTOMOBILES ET DE MATÉRIEL AGRICOLE
(S. C. A. M. A.)
Société anonyme constituée en 1928
(*Bulletin économique de l'Indochine*, 1943, fascicule 3, p. 396-397)

Objet : l'industrie et le commerce de voitures automobiles et de matériel agricole.
Siège social : 23-39, boulevard Bonard, Saïgon.
Capital social : 160.000 \$, divisé en 16.000 actions de 10 \$.
En février 1928, 100.000 \$, en 1.000 actions de 100 \$.
Porté en 6/1928 à 150.000 \$, par émission de 500 actions de 100 \$.
Ramené en 1935 à 15.000 \$, par réduction de 100 \$ à 10 \$ du nominal des actions.
Porté simultanément à 40.000 \$, par émission au pair de 2.500 actions de 10 \$.
Porté en 1941 à 80.000 \$, par émission au pair de 4.000 actions de 10 \$.
Porté en 1942 à 160.000 \$, par création de 8.000 actions de 10 \$ (prélèvement sur les réserves).

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : MM. Dr [André] DENIER⁵, A[ibert] DASSIER [neveu de l'entrepreneur et garagiste Aviat, d'Hanoi], Lucien HUI-BON-HOA [voir Ogliastro-Hui-Bon-Hoa (Monts de piété) et Immobilière Hui-Bon-Hoa], AUCOUTURIER.

Année sociale : du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : avant la fin du semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 8 % de premier dividende aux actions ; sur le surplus : 10 % au conseil d'administration, 10 % au conseil d'administration, à charge par lui de répartir cette somme comme il l'entendra entre tous les membres du personnel de la société, 80 % aux actionnaires. Toutefois, à partir du 1^{er} janvier 1942 et jusqu'au complet remboursement de la somme de 135.000 \$ dont le capital a été réduit par délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 6 avril 1935, toutes les répartitions de bénéfices attribuées aux actionnaires d'origine porteurs des actions n° 1 à 1.500, qu'elles soient faites sous forme de dividende ou sous forme d'augmentation de capital par incorporation de réserves, seront, après prélèvement de la réserve légale, versées aux dits actionnaires à titre de remboursement du capital réduit par suite de réalisation d'actif.

Inscription à la cote : marché local.

⁵Président fondateur, à la rentrée 1936, de l'association des parents élèves du Lycée Chasseloup-Laubat, de Saïgon (*Le Nouvelliste d'Indochine*, 31 octobre 1936).

AEC 1951-1014 bis — Société commerciale d'automobiles et de matériel agricole (SCAMA), 23-39, boulevard Bonnard, SAIGON (Sud Viet-Nam).

Bureau à Paris : 120, rue Lauriston (16^e) [= Garage Malakoff].

Capital. — Société anon. fondée en 1928. — Capital : 4.680.000 piastres I. C. en 46.000 actions de 100 p.

Objet. — Distributeur pour l'Indochine de la Ford Motor Company (FORD, LINCOLN, MERCURY).

Agence à Pnom-Penh.

Conseil. — MM. Albert Dassier, présid. ; Lucien Hui Bon Hoa, v.-présid. ; Mme André Denier ; Mme Louise Aucouturier ; La Société « Indochine automobiles », Hanoi.

Publicité in *Indochine Sud-Est asiatique*, juin 1952 :



Automobile-club du Viêt-Nam LE CONCOURS D'ÉLÉGANCE AUTOMOBILE (*Journal de l'Extrême-Orient*, sans date [vers 1955])

Le concours d'élégance automobile nous a valu de bien charmantes visions et le jury — Mmes Pascalis et Gressier, Mlle Lysette Tam, MM. Le van Hoach, Louvet, Lepelletier et Pham can Cu, M^e Carlotti — a eu bien du mal à se décider. Il ne pouvait d'ailleurs qu'être injuste, car pour être juste, il eut fallu couronner toutes les gracieuses présentatrices de ces voitures [...] et racées.

Finalement, c'est [...] représentant une « Co[...] qui a remporté le Grand Prix d'honneur de l'A.C.V.N., tandis que Mme Gallet (Jaguar) recevait la coupe offerte par

S.E. Le van Hoach ; Mme Guet (Chrysler), la coupe du général Le van Vien ; Mme David (Ford), la coupe Gressier (vice-président de l'A.C.V.N.) ; Mlle Jouffrey (Studebaker), la coupe Valery [...], président de l'A.C.V.N., ; Mme Richard (Simca Sport) et Mme Marchand (Frégate) les coupes offertes par son S.E. le ministre des sports ; et Mme Gastambide (4 C.V.), une ultime coupe de l'A.C.V.N.



Mme Jean-Albert David, née Janick Pétra. Cousine du champion de tennis Yvon Pétra.
Créatrice de l'Atelier arts français (décoration intérieure), 65, rue Catinat
(coll. Anne-Sarah David)





Mme David (1 m. 77) reçoit la coupe Gressier (coll. Anne-Sarah David).